



LA LETTRE AUX ASSOCIATIONS D'USAGERS

Édito

Je suis heureuse, à travers « STIF en ligne », de pouvoir m'adresser à l'ensemble des associations d'usagers d'Île-de-France. C'est avec vous que nous voulons faire la révolution des transports : c'est en partant de vos attentes, de vos propositions et solutions pour améliorer et moderniser l'offre de transport et la qualité de service que nous pouvons y arriver ensemble.



Valérie PÉCRESSE
Présidente de la Région Île-de-France
Présidente du STIF

En lisant ce numéro, vous pourrez prendre connaissance du dispositif mis en place lors des travaux d'été sur le réseau de transport francilien, et notamment à l'occasion de la fermeture du tronçon central de la ligne A. Ces travaux massifs sont un exemple des actions indispensables et urgentes pour la modernisation du réseau. Mais le STIF sera attentif aux solutions proposées et à l'information donnée aux usagers afin d'en réduire la gêne pour qu'ils soient le moins possible pénalisés dans leur trajet. Ainsi, pour les travaux sur les lignes A et C de cet été, le Conseil du STIF a voté une enveloppe de 6 millions d'euros pour mettre en place les renforts d'offre nécessaires sur les lignes, offrant des solutions alternatives.

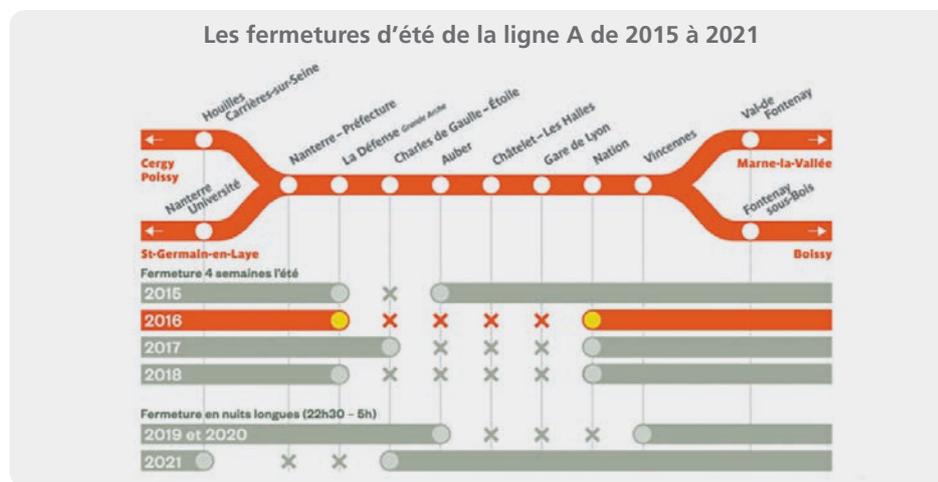
Le STIF entend donner aux opérateurs les moyens d'être performants et de répondre aux attentes des usagers. Il sera attentif à ce que les opérateurs tiennent leurs engagements et l'agenda que nous nous sommes fixés pour accélérer et réussir la modernisation du réseau francilien. C'est pour le STIF et ses équipes, totalement mobilisées, une priorité absolue. Le rôle des associations d'usagers, à travers leurs remontées et leurs propositions, sera également essentiel pour relever ce défi.

À LA UNE

Les **travaux d'été** sur le réseau de transport francilien

Les **travaux de Renouvellement Voie Ballast (RVB) sur le tronçon central de la ligne A** et l'**opération CASTOR de la ligne C** vont se poursuivre au cours de l'été 2016, en plus d'autres travaux sur le réseau de transport francilien.

■ **Les travaux RVB tronçon central et CASTOR sur les lignes A et C**



Après un premier été de travaux en 2015, l'**opération de Renouvellement Voie Ballast sur le tronçon central de la ligne A** se poursuit pour la période 2016-2021. **La phase de travaux de 2016 nécessite l'interruption des circulations entre La Défense et Nation du 23 juillet au 21 août 2016.**

La ligne A circulera de part et d'autre de cette coupure, avec un retournement des trains dans les gares de Nation et de La Défense, qui constitueront des terminus provisoires. Pendant cette interruption, le renouvellement complet de 4,3 km de

voies et le remplacement de 4 aiguillages seront réalisés. D'autres travaux de développement et de maintenance seront également réalisés par la RATP en temps masqué sur cette période : rénovation de la gare d'Auber, rénovation du sol des quais de la ligne A à Gare de Lyon, traitement des infiltrations, poursuite des travaux de retournement à Charles de Gaulle-Étoile dans le cadre du Schéma Directeur de la ligne A.

Les travaux RVB de l'été 2016 seront concomitants avec les travaux de construction d'un pont-route et d'une passerelle

en gare de Pont Cardinet, qui impacteront les circulations des lignes Transilien L et J de Paris Saint-Lazare (PSL), notamment pendant 3 week-ends du chantier RVB ligne A (23/24 juillet, 13/14 août, 20/21 août). Les trains circuleront, mais en offre réduite sur PSL les 23/24 juillet, et la gare Saint-Lazare sera entièrement fermée du samedi soir à partir de 22h jusqu'au dimanche à 12h30 les week-ends des 13/14 et 20/21 août. Un plan de substitution spécial sera mis en place, incluant notamment un renfort du métro ligne 1 les dimanches matins.

Par ailleurs, **les travaux CASTOR se poursuivent également sur la ligne C et entraîneront l'interruption des circu-**



lutions du samedi 16 juillet au samedi 27 août entre Javel, Avenue Henri Martin et Paris Austerlitz (soit 6 semaines).

Les travaux suivants seront réalisés dans ce cadre :

- Travaux de jet grouting pour consolider les fondations du tunnel
- Travaux de Renouvellement Voie Ballast (RVB) sur la section Saint-Michel Notre-Dame –

Musée d'Orsay (linéaire de 250 mètres)

- Finalisation du RVB de Montebello engagé en 2015 (environ 280 mètres entre Saint-Michel et Austerlitz)
- Avancement du Schéma Directeur d'Accessibilité en gares de Champ de Mars (escaliers et ascenseurs) et Musée d'Orsay (salle d'échanges)
- Préparation du renouvellement de rails en gare d'Avenue du Président Kennedy

■ Les renforcements d'offre prévus pour assurer les déplacements des usagers

Dans le cadre des travaux 2016, les renforts d'offre suivants ont été actés par le Conseil d'administration du STIF du 30 mars 2016.

En lien avec les travaux RVB ligne A :

- La ligne 1 du métro, la plus sollicitée puisqu'elle permet une alternative directe à la desserte de l'Ouest parisien – La Défense – Châtelet – Nation – l'Est parisien en parallèle de la ligne A, va être renforcée. Une offre « plein trafic » sera mise en place du lundi au samedi, avec une fréquence de 1 minute 35 en heures de pointe et de 2 minutes 20 en heures creuses. Tous les moyens et ressources disponibles seront mobilisés pour pouvoir encore renforcer ponctuellement cette fréquence, jusqu'à un intervalle de 95 secondes en heures de pointe si nécessaire. En outre, un renfort spécifique de la ligne pendant les 3 dimanches en interface avec les travaux de Pont Cardinet sera mis en place.
- La ligne 14 du métro sera renforcée pendant les 4 semaines, avec l'application d'un service « plein trafic » pendant la dernière semaine de juillet, avec une fréquence de 1 minute 25 en heures de pointe du lundi au vendredi et, pour les 3 premières semaines d'août, des intervalles de 1 minute 35 en heures de pointe du matin, de 2 minutes en heures de pointe du soir et de 2 minutes 10 en heures creuses la semaine.



- Les lignes 2, 3, 6, 9 et 13 du métro seront également renforcées par rapport à l'offre d'été nominale.
- Les lignes de tramway Tram 2 et Tram 3a seront également renforcées toute la journée en semaine, avec en particulier des intervalles de 5 minutes au lieu de 6/7 minutes en heures de pointe.
- Un service de navette sera mis en place entre Étoile et La Défense du lundi au vendredi de 7h30 à 10h30 et de 16h30 à 20h30 avec une fréquence de 6 à 10 minutes.

En lien avec les travaux CASTOR de la ligne C :

- La ligne 10 du métro sera renforcée pendant les 6 semaines des travaux CASTOR, avec l'ajout de 4 services par jour en semaine par rapport à l'offre d'été habituelle.
- En évolution par rapport aux années précédentes, et pour améliorer la coordi-

ination globale des modes de transport franciliens, il est proposé en 2016 que la substitution routière du chantier CASTOR s'appuie sur un renfort des lignes de bus régulières RATP. Ainsi, pour la section Austerlitz – Invalides – Avenue Henri Martin, il sera proposé aux usagers de se reporter sur la ligne 63, qui sera renforcée pendant les 6 semaines de travaux, avec notamment un intervalle de 5 à 6 minutes maximum aux heures de pointe, et l'allongement de la durée de service.

- Pour la section Invalides – Javel, une navette de substitution assurant la desserte du site de Champ de Mars-Tour Eiffel sera reconduite comme en 2015 (avec un renfort de 1 bus toutes les 10 minutes en pointe).

Le STIF a accepté de prendre en charge la majorité des surcoûts associés à ce plan transport (dont la totalité des renforts d'offre), à hauteur de 6 millions d'euros, qui ont été intégrés par avenant aux contrats STIF/RATP et STIF/SNCF.

■ Un dispositif de communication de grande ampleur

Au regard de l'importance de la coupure de la ligne A cet été, un dispositif semblable à celui de 2015 a été déployé au travers d'une campagne de communication mise en place depuis le mois de février 2016.

- **Campagne digitale** avec refonte de l'espace web dédié (maratp.ratp.fr) pour plus de lisibilité et de clarté et mise en ligne d'une carte interactive pour visualiser les travaux prévus sur les lignes A et C.
- **Campagne d'affichage** sur le tronçon central de la ligne A, en voirie et dans les

matériels roulants, et sur les écrans flash en gare.

- **Distribution d'un dépliant** cosigné avec la SNCF via des stands d'information déployés du 10 au 25 mars sur l'ensemble de la ligne A.

La RATP a également assuré la coordination auprès des territoires via une quinzaine de réunions de présentation des travaux 2016 avec les préfetures de département et les collectivités concernées.



© Denis Sutton / RATP

■ Les travaux prévus cet été sur les réseaux SNCF et RATP

SNCF

- Des travaux du prolongement de la ligne E à l'ouest auront lieu sur la **ligne J** :
 - Les gares de Villennes-sur-Seine et des Clairières de Verneuil sur la branche Poissy – Mantes-la-Jolie de la ligne J ne seront pas desservies du 15 juillet au 14 août 2016.
 - Le 14 juillet, les gares de Villennes-sur-Seine, de Vernouillet Verneuil et des Clairières de Verneuil ne seront pas desservies.
 - Le 17 juillet, les gares de Vernouillet Verneuil et des Clairières de Verneuil ne seront pas desservies.
 - Aucun train ne circulera entre Paris Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie via Poissy les 2, 3 et 16 juillet.
- Des travaux liés au prolongement de la ligne E à l'ouest, mais également au programme Fiabilité SNCF 2016-2020 toucheront la **branche Paris Saint-Lazare (PSL) – Poissy – Mantes** à partir de 22h :
 - Du 1^{er} au 29 juillet et du 1^{er} au 26 août en semaine, aucun train ne circulera entre Poissy et Mantes-la-Jolie.
 - Le 1^{er} juillet, du 11 au 22 juillet et du 29 au 31 août, aucun train ne circulera entre PSL et Poissy.
 - Du 22 au 26 août et du 29 au 31 août, aucun train ne circulera entre Conflans-Sainte-Honorine et Mantes-la-Jolie.
- Des travaux du programme Fiabilité SNCF impacteront également, à partir de 22h, les **autres branches de la ligne J (Ermont – Conflans – Pontoise)** :

- Du 4 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet, aucun train ne circulera entre Paris Saint-Lazare et Ermont-Eaubonne.
- Les 21 et 28 août, les 4, 11 et 18 septembre, aucun train ne circulera entre Les Mureaux – Mantes et entre Conflans-Sainte-Honorine – Mantes.
- Les 29, 30 et 31 août, aucun train ne circulera entre Conflans et Pontoise.

- Des travaux de Renouveau Voie Ballast et de renouvellement de rails auront lieu **entre Pontoise et Gisors** du 18 juillet au 26 août.
- Sur la **ligne L2bis** (branche Saint-Nom-la-Bretèche – Saint-Cloud), le renouvellement d'appareils de voie en gare de Garches Marnes-la-Coquette entraînera des travaux du 31 juillet au 12 août 2016, avec une interruption des circulations entre Saint-Nom-la-Bretèche et Saint-Cloud.
- Sur la **ligne L** (groupe 2), les travaux d'accessibilité en gare de Bécon-les-Bruyères les week-ends des 9/10 juillet et des 27/28 août entraîneront une modification du plan transport. Ces travaux se poursuivront également certains week-ends de septembre, octobre, novembre et décembre 2016.
- Sur la **ligne D**, les travaux d'accessibilité des gares de Corbeil-Essonnes et de Juvisy-sur-Orge se dérouleront respectivement toute l'année de nuit et les week-ends du 18 juin au 17 juillet, ainsi que du 13 août au 4 septembre pour Juvisy.

RATP

- **Méto ligne 1** : interruption du trafic entre La Défense et Porte Maillot du 14 au 17 juillet inclus (renouvellement d'un appareil de voie à Esplanade de La Défense).
- **Méto ligne 4** : fermeture de la station Château Rouge du 20 mai 2016 au 28 juillet 2017 inclus. Les trains ne marqueront pas l'arrêt à cette station, les travaux ont débuté depuis juillet 2015 (agrandissement de la salle d'échanges, création d'une sortie, installation de façades de quai).
- **Méto ligne 4** : fermeture de la station Gare de l'Est du vendredi 26 août à partir de 22h jusqu'au lundi 29 août matin à 5h30.
- **Méto ligne 6** : les trains ne marqueront pas l'arrêt à la station Quai de la Gare du 13 juin au 28 août inclus dans le cadre des travaux de réfection de la verrière. Du 29 août au 29 septembre inclus, la station sera fermée à partir de 22h avec reprise du service le lendemain matin (réfection des escaliers métalliques de Quai de la Gare).
- **Tram 1** : le trafic sera interrompu du 23 juillet au 21 août entre les stations Gare de Saint-Denis et Hôpital Delafontaine (renouvellement de deux appareils de voie).
- **Tram 2** : le trafic sera interrompu entre Parc de Saint-Cloud et Les Moulineaux du 25 juin au 15 juillet (réfection des quais à Parc de Saint-Cloud, Musée de Sèvres, Brimborion et Meudon-sur-Seine).
- **Tram 3b** : de juillet à septembre, la station Colette Besson sera le terminus de la ligne suite à des travaux à Porte de la Chapelle.

Le Conseil d'administration du STIF du 30 mars 2016

- **Budget 2016** : il sécurise le financement du forfait Navigo « Toutes zones » et permet le financement d'un ambitieux programme d'investissement du STIF de plus d'1,5 Md€, sans modifier les tarifs actuels.
- **Budget d'investissement de 1 533 M€, soit une progression de + 49 %** : en forte progression, ce budget ne prend en compte qu'en partie le projet de renouvellement du matériel roulant, qui devrait faire l'objet d'une décision indépendante avec des investissements supplémentaires dans les prochains mois. Il concerne principalement : le renouvellement des matériels roulants ferrés, bus et tramway pour 734 M€ (Tram 4, Francilien, nouvelles rames pour les lignes 9 et 14 du métro, pour les lignes A et B...); la livraison en 2016 de 73 rames nouvelles et de 39 rames rénovées; des opérations de qualité de service pour 152 M€ (mise en accessibilité des gares, information des voyageurs, amélioration de l'intermodalité...); le développement du réseau, dont les opérations d'infrastructures sous maîtrise d'ouvrage du STIF, qui sont en forte progression, pour 207 M€ (prolongement du Tram 4 et du Tram 7, création des T Zen 4 et 5, du Tram 9, du Tram-train Massy – Évry, de la Tangentielle Ouest...).

Valérie PÉCRESE, Présidente du STIF, et l'ensemble des élus du Conseil du STIF ont unanimement émis **le vœu que SNCF Réseau augmente les effectifs affectés à l'Île-de-France d'au moins 450 emplois d'ici début 2017** pour « mettre en œuvre les investissements indispensables à la régénération et à l'amélioration du réseau en Île-de-France et à la réalisation des nouvelles infrastructures prévues au contrat de projets ».

Tous les communiqués de presse sont disponibles sur stif.info « Espace presse ».

- **Renouvellement des trains en Île-de-France** : la stratégie adoptée par le STIF d'accélération du renouvellement des trains d'Île-de-France concerne plus de 700 rames à commander ou à rénover sur la période 2016-2021, pour un montant estimé aujourd'hui à 8,5 Mds€. L'objectif est simple : regarder pour chaque ligne l'état du parc et, en cas de matériel ancien, proposer de le remplacer. Pour entamer sans perdre de temps cette stratégie, il a été acté l'achat de 12 nouveaux trains Francilien, qui seront déployés sur les lignes L et H entre fin 2017 et mars 2018, pour un montant de 121 M€ financé à 100 % par le STIF, ainsi que la rénovation de 54 rames (Z2N) de la ligne C dans la continuité du programme de rénovation engagé en 2006. À l'issue de cette opération, l'ensemble des 178 trains circulant sur ligne C auront été rénovés. Le montant total de l'opération représente 108 M€, financés à 50 % par le STIF et à 50 % par la SNCF.
- **Renfort de 8 lignes de bus en Seine-et-Marne** : les lignes 1, 2 et 8 du réseau Aériel seront renforcées à partir du 30 mai 2016 (35 courses supplémentaires sur la ligne 1, 23 sur la ligne 2 nouvellement créée et 5 sur la ligne 8). De plus, afin d'optimiser l'offre du réseau Comète et de développer certains axes (les liaisons avec les gares de Moret Veneux et Champagne-sur-Seine, les liaisons vers Fontainebleau, la desserte de la zone des Renardières), les lignes 2, 3, 8, 10 et 15 seront renforcées à partir du 29 août 2016.



© Christophe Recoura / STIF. Pôle multimodal de Massy-Palaiseau.

- **46 M€ pour améliorer la qualité de service dans les gares d'Île-de-France** : dans le cadre du contrat 2016-2019 signé entre le STIF et la SNCF, dont l'amélioration de la qualité de service pour les voyageurs est l'un des enjeux majeurs, le STIF a adopté un programme de contrôle à distance des équipements dans 142 gares, ainsi que le renouvellement de 28 escaliers mécaniques et 5 ascenseurs. L'opération, d'un montant de 30 M€, est financée à 75 % par le STIF et à 25 % par la SNCF. L'ensemble des 142 gares seront équipées en 2018.



© DR / STIF

Du nouveau sur les réseaux de transport

2016
7
mars

Inauguration du centre bus RATP de Lagny (Paris, 20^e).

La restructuration du centre bus de Lagny a permis d'accroître la capacité de stationnement et de maintenance des bus de 112 à 184 places pour des bus standards (12 mètres). Mis en service le 29 novembre 2015, le centre accueille aujourd'hui les véhicules de 8 lignes de bus parisiennes (29, 46, 48, 56, 69, 86, 325 et 351), auxquelles s'ajoutera une 9^e ligne parisienne en 2017 (64), ce qui induira une occupation totale du site. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans un programme immobilier de grande ampleur engagé par la RATP en 2012 en lien avec la Mairie de Paris et la Mairie du 20^e arrondissement (création de bureaux, extension du collège mitoyen et création d'une crèche au-dessus du centre bus prévue en 2017). Le coût global du projet représente 140 M€, dont 53 M€ consacrés à la restructuration du centre bus, que le STIF finance indirectement via le protocole d'accord STIF/RATP voté en 2011 (en application de la loi ORTF).



© RATP

2016
24
mars

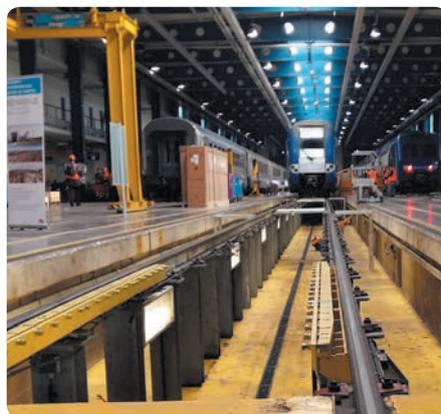
Signature de la convention-cadre précisant les conditions techniques et financières relatives aux études et travaux de modification des ouvrages du Département du Val-de-Marne demandés par la RATP.

Les travaux de réalisation des lignes du Grand Paris Express, notamment le prolongement de la ligne 14 à Orly et les interconnexions de la ligne 15 avec la RATP, ainsi que d'autres projets de transport menés sous maîtrise d'ouvrage RATP, vont avoir un impact sur les biens du Département du Val-de-Marne. Afin de respecter les objectifs de mise en service, cette convention fixe les études et/ou travaux devant être conduits par le Département du Val-de-Marne.

2016
1
avril

Inauguration du Bâtiment d'Intervention Rapide (BIR) de Trappes.

Le BIR, implanté sur le site du centre de maintenance de Trappes, a été mis en service le 10 février 2016. Il vient renforcer et améliorer le dispositif d'intervention de maintenance des matériels roulants sur des opérations dites curatives (immobilisation de la rame de deux jours à une semaine). Cet investissement a été financé par la SNCF sur fonds propres à hauteur de 13 M€.



© SNCF

2016
5
avril

Inauguration du Poste de Commande Centralisée (PCC) de Villepinte.

Le PCC de Villepinte permet d'effectuer la régulation du réseau TRA du groupe Transdev, qui exploite 25 lignes en Seine-Saint-Denis et dessert 24 communes pour un bassin de 720 000 habitants. Le Conseil du STIF du 8 juillet 2015 a voté un avenant au contrat CT2 permettant notamment de renforcer le dispositif de régulation à distance des bus de l'entreprise TRA, afin d'assurer une meilleure régularité des lignes dans des secteurs très urbanisés (le nombre de régulateurs est passé de un à une dizaine). Cela a permis de passer d'une supervision de réseau uniquement sur le terrain à une régulation en PCC, avec écrans.



© Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois

2016
5
avril

Visite de chantier du pôle de Versailles Chantiers.

L'ouverture aux clients de la 2nde passerelle (avec 4 escaliers mécaniques et 4 ascenseurs supplémentaires pour desservir les quais) et du nouveau hall voyageurs offrant de nouveaux accès vers l'avenue de Sceaux et le quartier Saint-Louis a fait l'objet d'une visite des partenaires financeurs (État, Région, CD78, Ville, SNCF, STIF) et d'un geste client pour les voyageurs.



© Christophe Recoura / STIF

2016
5
avril

Inauguration de la Canopée du Forum des Halles.

Ce projet urbain, porté par la Mairie de Paris et Unibail, a été inauguré après cinq ans de travaux.



© Héliène Lambert / STIF

2016
10
avril

Inauguration de l'espace Véligo de Sainte-Geneviève-des-Bois (ligne C).

La consigne comprend 40 places et sa gestion est assurée par SNCF Transilien, qui est maître d'ouvrage du projet (MOA). Son coût global de 100 000 € est financé à 75 % par le STIF et à 25 % par la SNCF.

L'agenda des concertations et enquêtes publiques

■ Concertation complémentaire sur le projet de Tangentielle Ouest phase 2

La concertation complémentaire sur le tracé urbain dans Poissy, dans le cadre du projet Tangentielle Ouest phase 2, s'est déroulée du 7 mars au 8 avril 2016. Elle a permis d'échanger avec le public sur le nouveau tracé urbain proposé à Poissy.

Trois rencontres ont ainsi ponctué la concertation, offrant aux participants la possibilité de poser des questions aux porteurs du projet et d'émettre un avis sur celui-ci.

Plusieurs documents (lettres d'information, dépliant) et moyens d'expression (formulaire d'avis en ligne, carte T) ont également été mis à la disposition du public afin de favoriser la participation.

Cette phase de dialogue, très riche, a ainsi permis de recueillir plus de 860 avis. Les porteurs du projet souhaitent remercier le public pour la qualité des échanges et des remarques formulées.

Un **bilan de la concertation**, rendant compte des avis formulés lors de la concertation, sera prochainement approuvé par le Conseil du STIF.

Plus d'informations sur le site tangentielleouest.fr



■ Concertation préalable sur le projet de pôle gare et bus en site propre du Mantois

Pour accompagner l'arrivée du prolongement de la ligne E et des différents projets de développement urbain prévus sur le territoire du Mantois, le STIF et ses partenaires envisagent de créer un bus en site propre et de réaménager le pôle gare de Mantes-la-Jolie. La liaison desservira le pôle, le quartier du Val Fourré, le futur écoquartier fluvial et Rosny-sur-Seine.

La concertation préalable sur le projet de TCSP et de pôle sur le territoire du Mantois se

déroulera du 30 mai au 1^{er} juillet prochains. Plusieurs rencontres vont ponctuer cette période, permettant à l'ensemble des acteurs (habitants, entreprises, associations...) de poser leurs questions et de faire part de leurs avis et remarques :

- une **rencontre au marché du Val Fourré** ;
- une **rencontre voyageurs à la sortie de la gare de Mantes-la-Jolie** ;
- une **réunion publique** ;
- un **atelier avec les usagers du pôle gare** ;

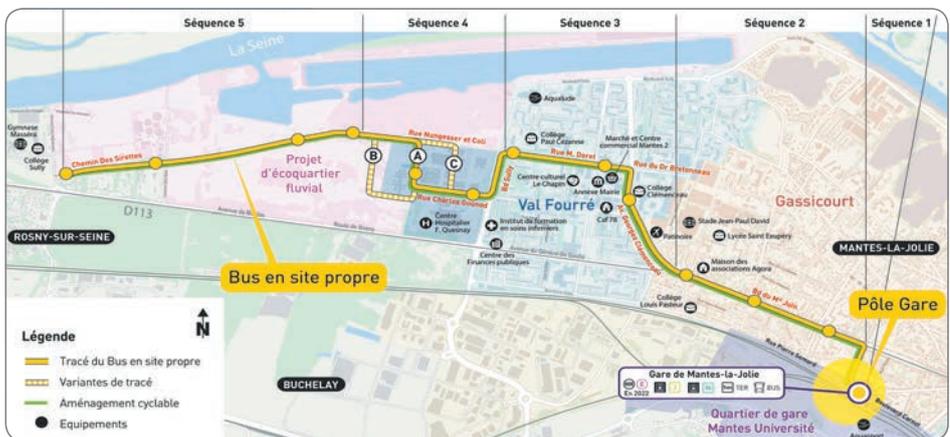
- une **rencontre avec les « grands acteurs » du territoire.**

Les dates seront disponibles sur le site internet.

Des documents et moyens d'expression seront à la disposition du public :

- une **plaquette** de présentation du projet, avec un coupon réponse préaffranchi ;
- une **affiche** informant des dates de concertation ;
- un **flyer** informant des dates des rencontres et reprenant le plan du projet ;
- un **totem** d'information installé dans les mairies (Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Rosny-sur-Seine), à l'annexe mairie du Val Fourré et lors des rencontres ;
- un **site internet** présentant le projet et permettant aux internautes de formuler leurs avis en ligne.

À l'issue de cette période, un **bilan de la concertation** sera établi, pour une approbation en Conseil du STIF fin 2016.



© État d'esprit.

Plus d'informations sur le site bus-pole-mantois.fr

■ Enquêtes publiques sur les projets T Zen 4 et T Zen 5

Le **T Zen** est un **mode de transport innovant et confortable**, qui circule sur une voie dédiée, avec un passage prioritaire aux carrefours à feux, assurant ainsi des **temps de parcours plus réguliers et plus fréquents.**

Avec 30 stations, le **T Zen 4** desservira Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis, Courcouronnes, Évry et Corbeil-Essonnes. Après la concertation préalable de 2011 et la poursuite des échanges avec le public à

l'automne 2015, le projet a été enrichi. Il est maintenant présenté à l'**enquête publique du 30 mai au 4 juillet 2016.**

Avec 19 stations, le **T Zen 5** reliera le 13^e arrondissement de Paris (Bibliothèque François Mitterrand) à Choisy-le-Roi (avenue de Lugo) en une demi-heure. Le T Zen 5 desservira la nouvelle gare des Ardoines, qui accueillera l'interconnexion entre la future ligne 15 du Grand Paris Express et la ligne C.

Plus d'informations sur les sites tzen4.com et tzen5.com et sur la page Facebook T Zen 5.

Les deux enquêtes publiques seront menées chacune sous l'égide d'une commission indépendante. Le public pourra **s'informer sur le projet** et ses effets sur le cadre de vie et l'environnement. Il pourra également **s'exprimer**, notamment lors des permanences de la commission d'enquête dans les mairies et via un registre en ligne accessible par le site du projet.

Les témoins de ligne

Une réunion avec les témoins de ligne s'est tenue le 17 mars 2016, en présence du STIF et de la RATP et sous la présidence de l'AUT Île-de-France, sur la thématique de l'information voyageurs.

Le STIF a d'abord présenté les orientations stratégiques du Schéma Directeur de l'Information Voyageurs (SDIV) visant à mettre en place une information acces-

sible à tous et mis en œuvre à partir de 2009. La RATP a poursuivi en expliquant son organisation et les outils mis en place en matière d'information voyageurs. Elle a par ailleurs rappelé que la priorité reste l'accessibilité de l'information, tant en situation statique que dynamique, de même que l'importance d'une information cohérente tout au long du trajet (y compris lors d'un changement de mode).



© Hélène Lambert / STIF.

Une relation quotidienne avec les associations d'usagers

Les rencontres ligne P

Pour rappel, plusieurs rencontres ont été organisées par le STIF et sa Présidente avec les associations de la ligne P, comme évoqué dans le précédent numéro de janvier-février.

La Direction générale du STIF a reçu l'AUTCP, présidée par Mme Annick GALMICHE, le 11 mars dernier, tandis que Mme Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Île-de-France et du Conseil du STIF, a également reçu le même jour le Collectif des usagers de la Ferté-sous-Jouarre et le CDIU, présidé par Mme Christine PERARDEL.

Par ailleurs, un déjeuner de ligne P a été organisé par la SNCF en présence du STIF, des élus et des associations (notamment l'AOUT, l'AUTCP et l'association Paris-Meaux-Crécy) le 16 mars dernier.

Mme Valérie PÉCRESSE, M. Stéphane BEAUDET, vice-président de la Région Île-de-France en charge des transports et vice-président du Conseil du STIF, M. Jean-Jacques BARBAUX, président du Conseil départemental de la Seine-et-Marne et M. Christian JACOB, maire de Provins, ont également invité élus et associations le 31 mars dernier à Provins pour faire un point sur la situation de la ligne.



Rencontre avec **SaDur** en présence de la Directrice générale pour échanger sur le bilan de fonctionnement de la ligne depuis le service annuel 2014, pour faire un point sur les actions du Schéma Directeur, sur la proposition de SaDur de mettre en place des missions directes Sénart – Paris et sur les suites données au vœu du STIF relatif à la climatisation du matériel roulant de la ligne D.



Participation de Jean-Christophe MONNET, délégué aux Usagers, Relations institutionnelles et internationales du STIF, à l'Assemblée générale de **SaDur** pour une présentation générale du STIF.



Réunion STIF/RATP avec les **associations d'usagers de la ligne B Sud (AUT Île-de-France, COURB et CARRRO)** pour faire un point sur le fonctionnement de la ligne, sur le matériel roulant et sur les actions prévues au Schéma Directeur de la ligne B Sud.



Rencontre STIF/SNCF avec l'association **Plus de trains** pour faire un point sur la nouvelle desserte L2/U.



Rencontre du STIF avec le **CADEB** pour faire un point sur l'actualité des grands projets, sur l'avancée des pôles PDU et des projets Véligo dans la boucle de Montesson, ainsi que sur le réseau bus du secteur.



Rencontre STIF/RATP avec l'association **Métro aux Rigolots** pour échanger sur le planning général du projet de prolongement de la ligne 1 du métro ainsi que sur les études complémentaires menées en 2016.



Suite à la mise en place de la nouvelle desserte L2/U le 13 décembre 2015, un retour d'expérience a été organisé par le STIF et la SNCF en présence de **Plus de trains** et de l'**AUT Île-de-France**.

Les comités de ligne

Un comité de ligne P s'est tenu le mercredi 20 avril 2016, sous la présidence de Stéphane BEAUDET, en présence des élus locaux et des associations d'usagers (AUT Île-de-France, CDIU, AOUT, Collectif ferrois des usagers de la ligne P).

Le STIF et la SNCF ont d'abord présenté la ponctualité et les résultats de l'enquête perception voyageurs pour les lignes E et P, puis sont revenus sur les évolutions d'offre

2015-2016 sur les deux lignes, avant de présenter le projet de Schéma Directeur ligne E et ligne P (à court terme 2016, court et moyen termes 2021, moyen terme 2025 et long terme 2030).

Les élus et associations d'usagers ont notamment réagi suite aux propositions du Schéma Directeur, qui sera soumis à l'approbation du Conseil du STIF du 1^{er} juin prochain.



© Hélène Lambert / STIF.

Les présentations du comité de ligne sont accessibles sur stif.info, rubrique « Relations Voyageurs/Comités de ligne ».

Le déploiement du **dispositif d'affichage en gare** pour les associations d'usagers

Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale relative aux modalités, au financement et à l'impact sur l'environnement du projet de rénovation du réseau express régional d'Île-de-France du 7 mars 2012 avait émis 30 propositions « visant à placer les usagers au centre du système », parmi lesquelles la **proposition n° 20 : « Réserver aux associations d'usagers du rer un espace d'affichage dans les gares »**.

Cette proposition a fait l'objet de deux vœux au Conseil du STIF des 13 février et 10 juillet 2013, approuvés à l'unanimité, demandant la mise en œuvre de cette mesure. Dans ce cadre, **un travail partenarial a été engagé par la RATP et SNCF Transilien, opérateurs et propriétaires des gares**, sous l'égide du STIF et du Comité des partenaires du transport public, afin d'arrêter les dispositions nécessaires à la mise en place d'espaces d'affichage dans les gares pour les associations d'usagers.

Une **charte** définit à ce titre les conditions dans lesquelles la RATP et SNCF Transilien mettent en place ces espaces d'affichage dans les gares et les règles que chaque partenaire s'engage à respecter pour permettre un bon fonctionnement du dispositif.

Le STIF, en tant qu'Autorité organisatrice des transports publics en Île-de-France, **et le Comité des partenaires du transport public**, au travers de son Président et du Collège des représentants des usagers, **veillent au respect de la charte par les partenaires**.

La RATP et SNCF Transilien définissent ainsi chacun, pour les espaces d'affichage dont ils sont propriétaires, les conditions et les modalités pratiques du dispositif et notamment : le format de l'affichage, l'implantation dans les gares des panneaux d'affichage et les modalités de livraison des affiches par les associations d'usagers et de leur affichage en gare.



© Christophe Recoura / STIF

Une **expérimentation** s'est tenue sur les 9 premiers mois de l'année 2014 afin de calibrer le dispositif dans les gares retenues par les opérateurs en concertation avec les associations. À l'issue de cette période test, un retour d'expérience a été organisé par le STIF le 30 janvier 2015 en présence des associations (FNAUT Île-de-France, CADEB, COURB, CARRRO, SaDur) et des opérateurs, afin de partager le bilan et d'envisager les conditions d'une poursuite du dispositif et de son éventuelle extension.

S'appuyant sur le retour globalement positif des associations malgré certaines difficultés rencontrées, **le STIF s'est prononcé favorablement pour une généralisation progressive du dispositif d'affichage, à un rythme soutenable pour les opérateurs**.

Aujourd'hui, ce dispositif d'affichage, étendu au réseau Transilien, concerne près d'une trentaine de gares sur les réseaux RATP et SNCF :

- Ligne A : Auber, Vincennes, Rueil-Malmaison, Sartrouville et Houilles Carrières
- Ligne B : Denfert-Rochereau, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Massy, Arcueil Cachan, Robinson, Bourg-la-Reine, Le Bourget et Aulnay-sous-Bois
- Ligne C : Brétigny-sur-Orge et Savigny
- Ligne D : Lieusaint-Moissy, Goussainville, Corbeil-Essonnes, Louvres, Créteil Pompadour et Stade de France
- Ligne E : Noisy-le-Sec, Chelles et Tournan
- Ligne P : Lagny, Trilport, Longueville et Provins

Un nouveau bilan d'étape devrait être organisé au début de l'année 2017 par le STIF en présence des associations et des opérateurs.

Comment les associations peuvent-elles participer à ce dispositif ?

Pour être éligibles au dispositif d'affichage dans les gares, les associations doivent :

- avoir fait l'objet d'une déclaration auprès de l'administration publiée au *Journal officiel* ;
- avoir dans leur objet un rôle de représentation et de défense des usagers du transport public ;
- avoir une existence d'au moins 3 ans.

Les associations candidates au dispositif d'affichage en gare sont tenues de saisir formellement par courrier le Président et le Collège des représentants des usagers du Comité des partenaires du transport public (CPTP) pour bénéficier d'un espace d'affichage. Elles doivent justifier du respect des critères d'éligibilité fixés. Après examen, le Président et le Collège des représentants des usagers du CPTP déterminent si l'association remplit les conditions pour bé-

néficier du dispositif d'affichage en gare. Les associations doivent ensuite renvoyer la charte signée.

Les associations d'usagers s'engagent également à ne porter sur leurs affiches aucun message à caractère injurieux ou diffamatoire. Dans le cas contraire, la RATP ou SNCF Transilien ont le droit de ne pas procéder à la mise en place des affiches concernées. En cas de litige sur le contenu d'une affiche, le Président et le Collège des représentants des usagers du CPTP peuvent être saisis par la RATP, SNCF Transilien ou l'association concernée, pour rendre un arbitrage.

L'impression des affiches est à la charge des associations. Elles sont livrées à la charge des associations et installées sur les panneaux d'affichage selon les modalités définies par la RATP et SNCF Transilien.

stif en ligne

STIF, 41 rue de Châteaudun, 75009 Paris.
Tél. 01 47 53 28 00 • Fax 01 47 05 11 05

Directeur de la publication : Laurent Probst, Directeur général • **Réalisation** : Délégation aux Usagers, aux Relations Institutionnelles et Internationales • **Rédacteurs en chef** : Jean-Christophe Monnet, Hélène Lambert • **Conception et mise en page** : République • **Photo couverture** : © Denis Sutton / RATP.